



- La Démarche de prévention -

Interdépendances et effets domino entre les réseaux de support à la vie

Benoît ROBERT
Luciano MORABITO

OTTAWA – le 10 novembre 2005



- Plan de la présentation -

Plan de la présentation

- ☐ Centre risque & performance
- ☐ Projet
- ☐ Approche : Démarche de prévention
- ☐ Méthode
- ☐ Résultats concrets
- □ Conclusion
- Questions

- Centre risque & performance -

Centre risque et performance

- Créé en 2000 par Benoît Robert
- ☐ Domaines d'études :
 - ☐ Interdépendances entre les infrastructures (réseaux de support à la vie infrastructures essentielles)
 - ☐ Points de vulnérabilité des infrastructures
 - Effets domino
 - ☐ Planification des mesures d'urgence
- ☐ Activités théoriques :
 - ☐ Cours, séminaires, comités scientifiques

- Projet -

Projet

- \square 3 objectifs :
 - ☐ Élaborer une nouvelle méthodologie de gestion des risques fondée sur les interdépendances entre les réseaux de support à la vie ;
 - ☐ Mettre au point des outils concrets de gestion des risques permettant de prévenir les effets domino peu importe les événements susceptibles d'entraîner des défaillances ;
 - ☐ Recueillir des connaissances sur la problématique liée aux interdépendances entre les infrastructures.

Projet

- ☐ 4 étapes :
 - ☐ Caractérisation des environnements socio— économiques ;
 - ☐ Caractérisation des réseaux de support à la vie ;
 - ☐ Identification et caractérisation des interdépendances entre les réseaux de sauvegarde ;
 - ☐ Établissement d'un espace de coopération entre les réseaux de support à la vie.

- ☐ Étant donné les principes 15, 18 et 19 de la Déclaration de Rio de 1992 :
 - ☐ Principe 15

« Pour protéger l'environnement, des mesures de précaution doivent être largement appliquées par les États selon leurs capacités. En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. »

- ☐ Étant donné les principes 15, 18 et 19 de la Déclaration de Rio de 1992 :
 - ☐ Principe 18

«Les États doivent notifier immédiatement aux autres États toute catastrophe naturelle ou toute autre situation d'urgence qui risque d'avoir des effets néfastes soudains sur l'environnement de ces derniers. La communauté internationale doit faire tout son possible pour aider les États sinistrés. »

- ☐ Étant donné les principes 15, 18 et 19 de la Déclaration de Rio de 1992 :
 - ☐ Principe 19

«Les États doivent prévenir suffisamment à l'avance les États susceptibles d'être affectés et leur communiquer toutes informations pertinentes sur les activités qui peuvent avoir des effets transfrontières sérieusement nocifs sur l'environnement et mener des consultations avec ces États rapidement et de bonne foi. »

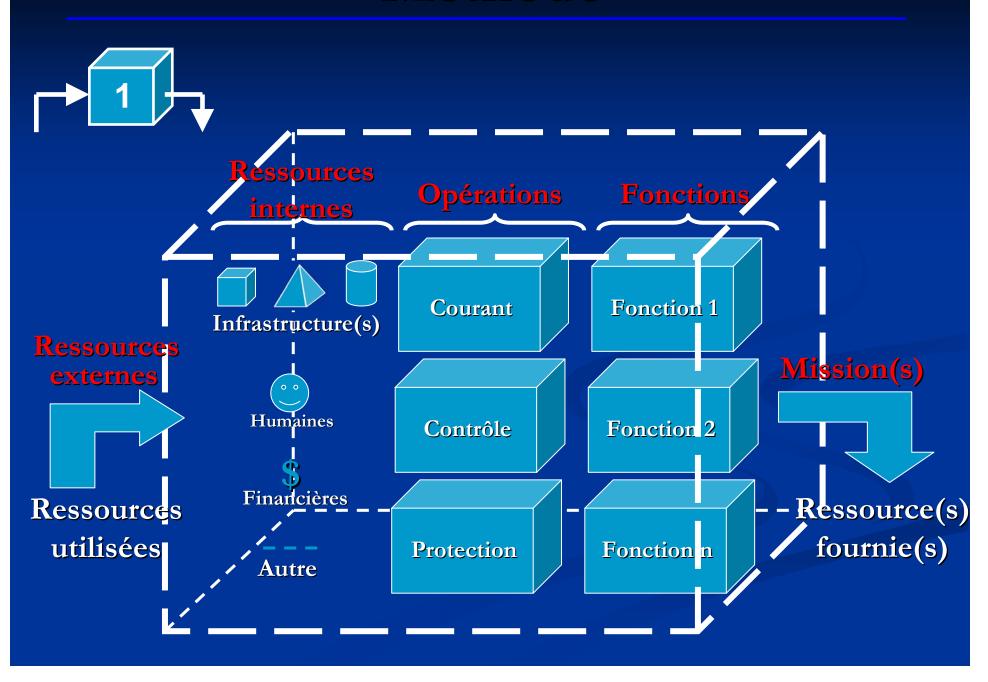
☐ Déclaration

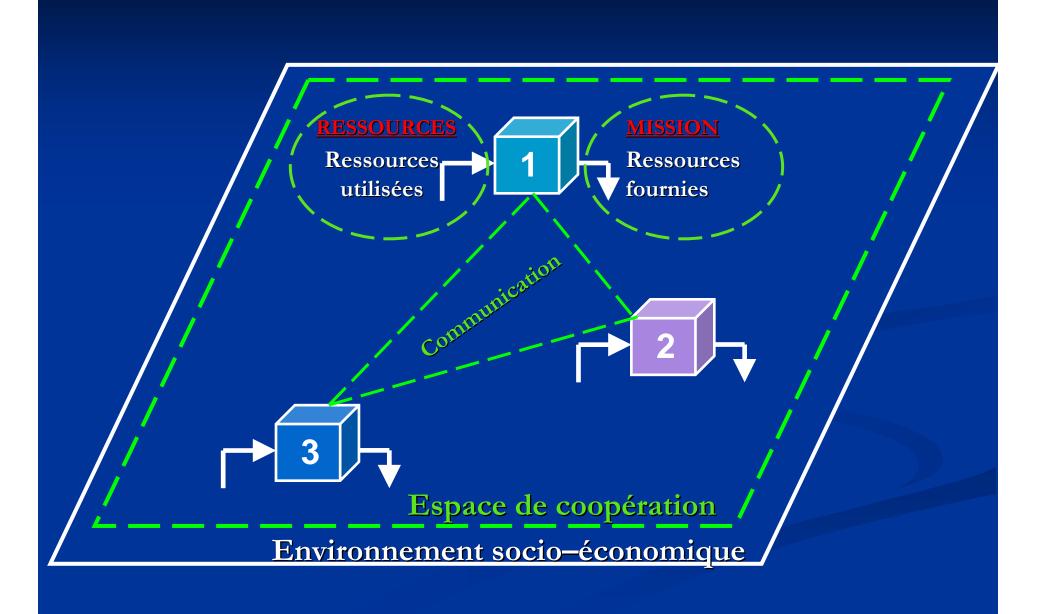
Les entités qui interviennent dans le même environnement socio-économique doivent établir un espace de coopération afin de prévoir l'ensemble des conséquences néfastes que pourraient générer d'éventuelles défaillances au sein d'une ou de plusieurs entités.

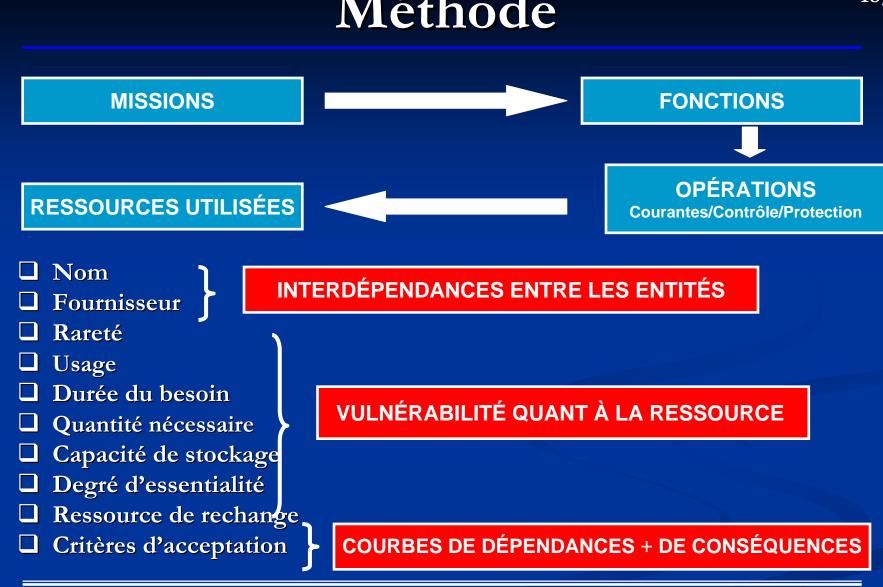
Une approche proactive de gestion des risques doit prendre en compte l'état évolutif des entités pour communiquer les informations pertinentes nécessaires à la planification de mesures de protection efficientes, efficaces et raisonnables.

- Méthode -

Système complexe







Évaluation des interdépendances entre les réseaux de support à la vie

Methodology

COURBES DE DÉPENDANCES

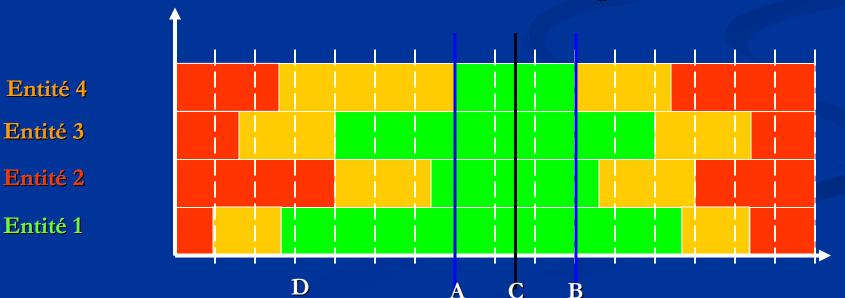
Critères
d'acceptation
des ressources

- ☐ Zone de fonctionnement optimal
- ☐ Zone de défaillance
- ☐ Zone de non-fonctionnement

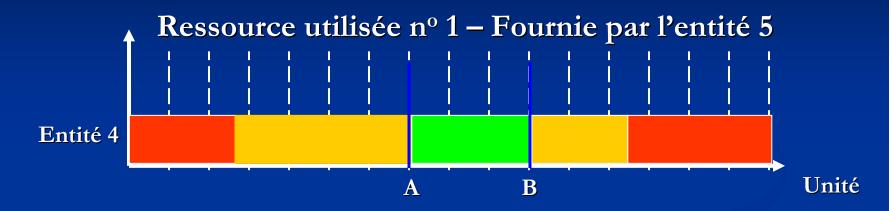


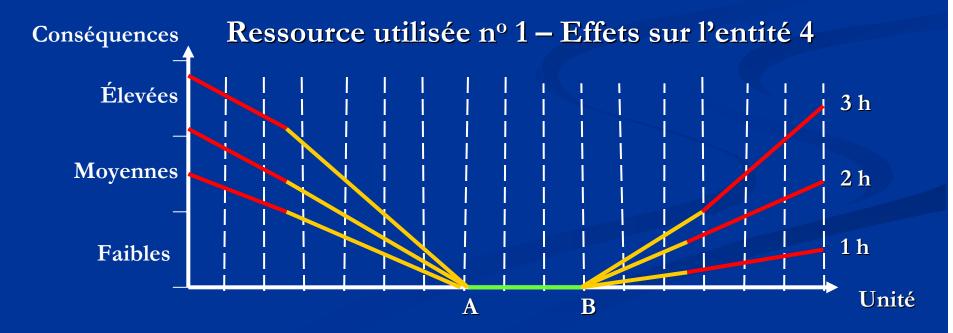
Unit

Ressource utilisée no 1 – Fournie par l'entité 5



COURBES DES CONSÉQUENCES





- Résultats concrets -

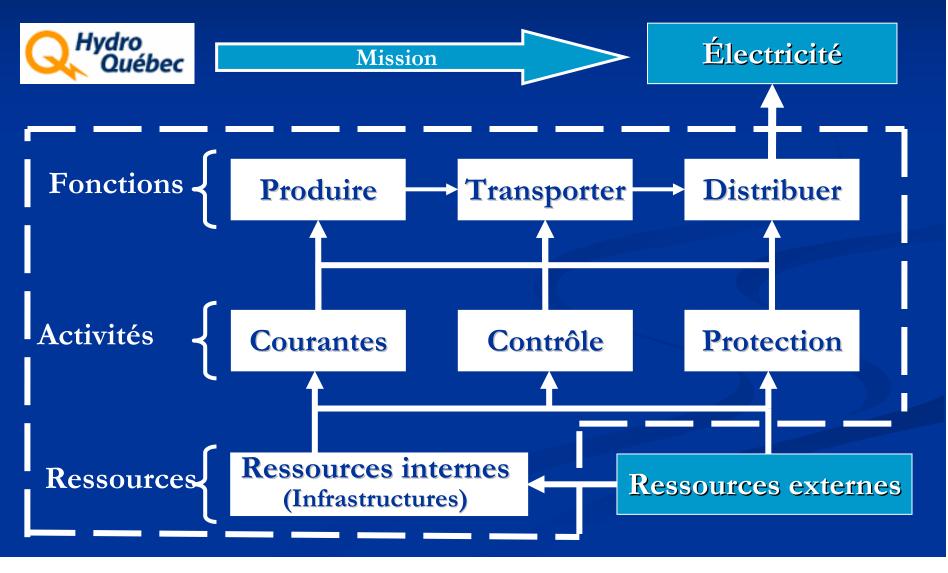
Résultats concrets

☐ Identification de l'environnement



Résultats concrets

☐ Identification des ressources externes



Résultats concrets

☐ Matrice des interdépendances

• Ressource: Gaz naturel

• Fournisseur : GazMétro

Utilisateur : Hydro-Québec

Mission : Électricité

Fonction: Transport

Activité : Protection

• Infra: Infrastructure X

• Rareté: Élevée (1 fournisseur)

• Usage: Production d'énergie

Durée du besoin : Panne d'électricité

• Quantité nécessaire : s.o.

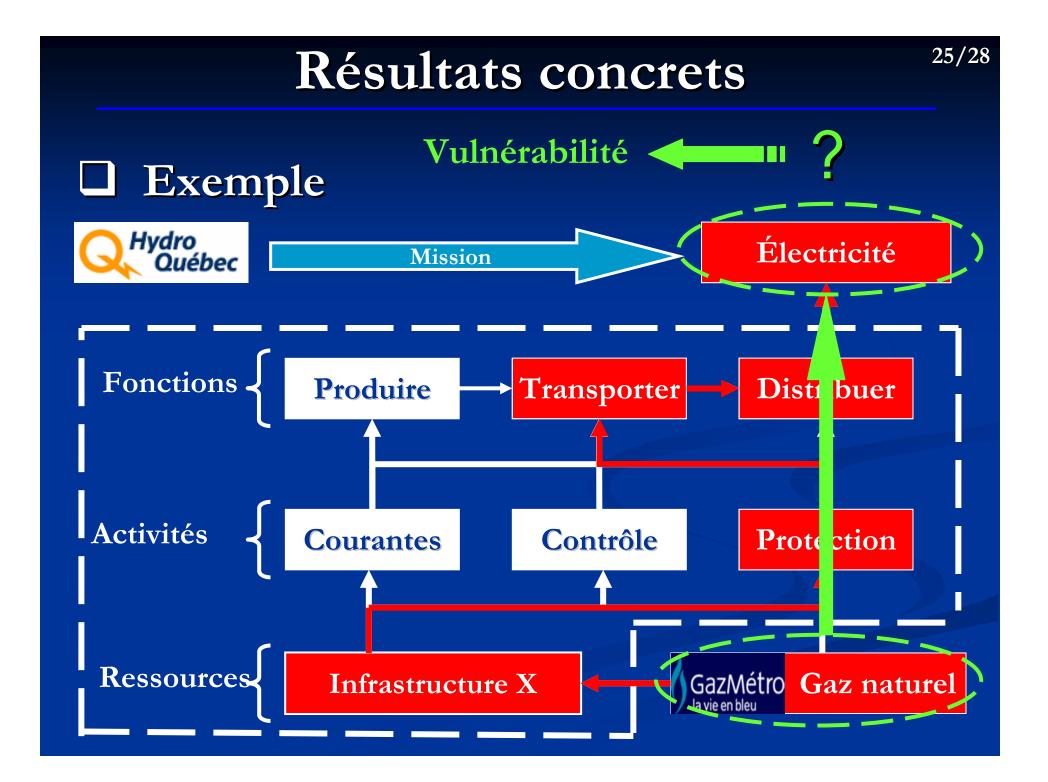
• Capacité de stockage : Aucune

• Caractère essentiel : Élevé pendant la panne

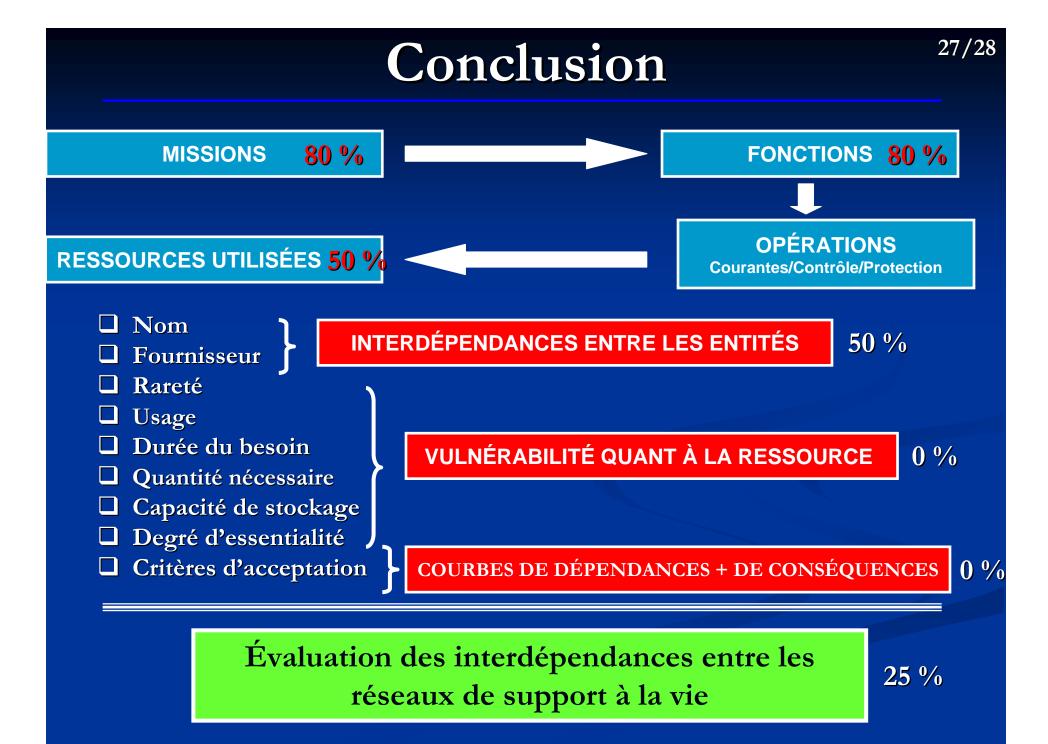
• Critères d'acceptation : S.o.

• Ressource de rechange : Aucune





Conclusion –



Questions

